

Polanski : quand Hollywood était le Bal des Vampires...

Extra-ball - Blogueur associé | Mercredi 30 Septembre 2009 à 17:01 | Lu 9961 fois

Marianne2 tente de restituer la polémique apparue sur le net à propos de l'affaire Polanski. L'arrestation en Suisse et la probable extradition de Roman Polanski ont braqué les projecteurs sur son histoire personnelle. Extra-ball, blogueur associé, replace cet épisode dans le contexte de la machine à rêves hollywoodienne.



Photo : Youtube - Capture d'écran - HBO

Hollywood est ainsi. Un vampire particulièrement doué pour se fournir en chair fraîche. Et il n'a pas attendu Roman Polanski pour satisfaire ses plus bas instincts. Depuis que Jean Harlow a fait rouler ses yeux et ses hanches sur les écrans de cinéma du monde entier, les jeunes filles de l'Amérique entière rêvent de quitter leur patelin de péquenaud pour boire au calice de la gloire. La plus grande d'entre elles, Marilyn Monroe, incarne mieux que quiconque cet espoir d'ascension.

Elle, qui entre toutes, est parvenue à toucher ce rêve du bout du doigt, avant de sombrer corps et âme. Marilyn a sans doute fait la pute lors de parties fines pour producteurs, elle a aussi sans doute participé à quelques tournages pornos. On sait également qu'elle a posé à poil pour une tripotée de mauvais photographes, sous un éclairage de merde dans des appartements glauques et crasseux. On sait que c'était là le prix qu'il lui fallait payer, tout du moins, le premier d'entre eux. Du caniveau jusqu'aux étoiles pour finir à la morgue, en résumé !

Dans un monde, non pas masculin ni même machiste, mais totalement carnivore, où il n'y a qu'à se baisser pour tirer du caniveau les petites perles salées d'Oklahoma, d'Iowa, d'Alabama ou de Caroline du Sud, prêtes à tout pour réussir, les repères deviennent aussi flous qu'indistincts. Les femmes qui succombent à leurs illusions, les hommes qui les brisent, tous y perdent une partie de leur humanité.

La plupart des grandes stars de cinéma hollywoodiennes (mais aussi les vedettes de la chanson, de la politique, des sports) ont de tout temps profité de cette manne sexuelle. A Los Angeles, les recalées des studios finissaient dans les baisodromes de Howard Hughes, d'Erroll Flynn, de producteurs multi-millionnaires, ou dans les lupanars branchés de petits truands à relations, ou dans les draps de présidents, de sénateurs véreux et bonimenteurs.

La formidable collusion organisée qui faisait se côtoyer tous ces microcosmes dans le même plumard n'avait qu'un seul but : baiser les jeunes filles paumées qui tournaient en rond sur le strip, des rêves éventés plein les poches. Le business de l'avortement clandestin faisait alors

florès. On y faisait s'évanouir les bâtards d'une élite sans morale. Les jeunes filles naïves du pays nourrissaient sans discontinuer les appétits lubriques de tout ce qu'Hollywood comportait de prédateur. On tirait les ficelles de leurs rêves pour les tringler, on les droguait pour les tringler, on les faisait picoler pour les tringler, et puis on se débarrassait d'elles hachées menu. Combien de baisés non consentantes, combien de baisés sous influence, voire combien d'overdoses maquillées ? Toutes les industries du divertissement sont du même tonneau : elles fabriquent des rêves qu'elles brisent et dévorent. Hollywood est la plus grande et la plus vorace d'entre elles. Elle est sans égale. Ses crimes sont proportionnels à sa démesure.

Déterrions les morts et mettons-les en taule

L'affaire Polanski s'inscrit nécessairement dans ce contexte. De quel crime s'est-il rendu coupable ? Il faut remonter jusque l'année 1977. On organise une séance photo, commandée par le magazine Vogue dans la propriété californienne de Jack Nicholson. Polanski est là. Durant la séance, le cinéaste fait du pied à une jeune fille de 13 ans. Il lui fait picoler du champagne (plus probablement du mousseux), lui administre un sédatif (ou n'importe quel psychotrope) avant d'abuser d'elle. Voilà, ce n'est pas vraiment reluisant. Et j'emploie un euphémisme. Mais ça ne s'arrête pas vraiment là. Lorsque le scandale éclate, que les flashs crépitent et que l'encre dégouline des rotatives, la justice américaine propose aux deux parties une sorte d'arrangement. Un arrangement à l'américaine calibré pour grosses légumes hollywoodiennes.

Si Polanski consent à plaider coupable pour relation sexuelle avec mineure, on précipite la plainte pour viol aux oubliettes. Hélas pour lui, le cinéaste n'a pas joué le jeu (on se demande accessoirement combien d'affaires similaires se sont réglées de la sorte), mais plutôt les filles de l'air pour poursuivre sa carrière en Europe. Persona non grata sur le sol américain, Polanski s'est toujours tenu sagement à l'abri de cette épée de Damoclès qui oscillait au-dessus de son cuir chevelu. 32 ans plus tard, la justice américaine, atteinte d'Alzheimer sélectif, s'acharne à régler ses vieux comptes.

On pourrait lui suggérer de déterrer sans plus attendre Errol Flynn (que l'on qualifie prudemment dans les biographies estampillées Age d'or hollywoodien de « *buveur notoire* » et de « *grand séducteur* ») afin de le juger post-mortem pour tous les crimes du même genre dont il s'est sans doute rendu coupable pendant l'intégralité de sa carrière. Et pendant qu'on y est, nos coups de pelle seraient bien avisés d'exhumer les corps de John Huston, de Darryl F. Zanuck, de Sinatra et de toute sa bande de conards gominés. On suppose que la magie hollywoodienne en sortirait égratignée si l'on convoquait ces illustres macchabées à la barre. Quitte à juger un homme, quitte à poursuivre l'un des leurs pendant plus de trente ans, autant faire le procès de tout le système de vedettariat américain, consommateur historique de jeunes filles paumées

Au-delà du principe de présomption d'innocence, il semble délicat de ne juger cette affaire qu'à travers la polémique récente, qui voit depuis plusieurs jours s'affronter ministres aux propos lénifiants vs. moralistes contempteurs de la Justice des Grands (même s'il est vrai que la justice française, à l'inverse de son homologue américaine, a la fâcheuse habitude de faire preuve d'une singulière mansuétude envers ses vedettes nationales). On ne peut bien entendu en aucun cas légitimer le crime d'un homme par son talent présumé (qui, pour ma part, ne me semble même pas si manifeste), et baser l'essentiel de notre indulgence sur la qualité de ses oeuvres. On ne peut pas non plus isoler cette affaire d'un système entier dont la délinquance sexuelle est depuis toujours un élément quasi-culturel. Et que chacun de nous finance, et donc, cautionne.